



Discours du Trône 2011

Prononcé lors de la séance d'ouverture de

La première session de la
vingt-septième législature
de la province de la Saskatchewan

Le lundi 5 décembre 2011

par l'honorable Gordon L. Barnhart, Ph. D.
Lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan

***ALLER DE L'AVANT
EN SASKATCHEWAN***

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES ET MESSIEURS DE
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, CHERS
INVITÉS ET CITOYENS DE LA
SASKATCHEWAN,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la première session de la vingt-septième législature.

REMERCIEMENTS

Mon gouvernement m'a demandé d'ouvrir la session d'aujourd'hui avec ce message aux citoyens de la Saskatchewan :

Merci.

Merci d'avoir renouvelé votre confiance en mon gouvernement.

Il travaillera, tous les jours, pour se montrer digne de cette confiance.

VISION

Il y a quelques semaines seulement, mon gouvernement présentait à la population de la Saskatchewan une vision de notre province, claire, concise, et axée sur l'avenir.

Les électeurs ont accueilli cette vision en reconduisant le gouvernement pour un deuxième mandat.

Mon gouvernement, touché par cette confiance des Saskatchewanais, promet d'entreprendre son nouveau mandat de quatre ans dans un esprit d'humilité et de service.

Il a la ferme intention de tout mettre en œuvre pour que la Saskatchewan continue d'aller de l'avant, d'honorer ses

engagements et de réaliser la vision qu'il a annoncée dans sa dernière campagne électorale.

Cette vision s'articule autour des points suivants :

- une population qui dépassera 1,1 million d'habitants d'ici 2015;
- * une province qui élimine méthodiquement sa dette du Fonds des recettes générales;
- * une province où les jeunes peuvent profiter d'une éducation et de perspectives d'avenir comme nulle part ailleurs;
- * une province où les aînés sont traités avec respect et dignité;
- * une province où les personnes atteintes d'une déficience profitent d'un soutien et de soins inégalés au Canada.

Permettez-moi de citer ces quelques mots sur la vision de mon gouvernement pour la Saskatchewan :

« En termes simples, notre vision pour l'avenir de la Saskatchewan est celle du meilleur endroit au Canada, où vivre, travailler, démarrer une entreprise, étudier, élever une famille et réussir dans la vie. » [traduction]

Mon gouvernement adoptera au cours de la présente session des mesures concrètes pour réaliser cette vision, soit :

- * des mesures pour favoriser la croissance et les perspectives d'avenir dans notre province;
- * des mesures pour rendre la vie plus abordable pour les citoyens de la Saskatchewan;
- * des mesures pour maintenir un régime fiscal et de redevances compétitif;
- * des mesures pour améliorer la qualité de vie;
- * des mesures pour garantir que le gouvernement demeurera toujours responsable, réceptif, digne de confiance et transparent envers les citoyens de notre province.

CROISSANCE

Le Conference Board du Canada s'exprime en ces termes dans son dernier rapport :

L'économie de la Saskatchewan reste stimulée par le développement soutenu de l'industrie de la potasse ainsi que l'expansion du secteur pétrolier. Le PIB réel devrait augmenter à vive allure et enregistrer une croissance de 5,1 p. 100 en 2011, ce qui fera de la Saskatchewan la province dont la croissance est la plus rapide.

Conference Board du Canada
25 novembre 2011

En poursuivant résolument la mise en œuvre de son **plan de croissance Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Growth Plan)**, mon gouvernement favorisera une croissance démographique et un rendement économique qui hisseront notre province au premier rang national.

La clé de ce plan réside dans la poursuite de la réduction de la dette, l'équilibre budgétaire, un régime fiscal compétitif et la promotion du commerce international.

De plus, mon gouvernement orientera son régime de redevances de manière à assurer la stabilité des ressources naturelles et à encourager l'investissement.

Une autre clé de la croissance réside dans l'investissement soutenu dans le réseau routier et l'infrastructure du transport.

Durant son premier mandat, le gouvernement a consacré 2,2 milliards de dollars à l'amélioration des routes, ce qui représente, dans ce secteur, le plus gros investissement de l'histoire de la Saskatchewan.

Ainsi, plus de 6 000 kilomètres de routes ont été améliorés.

Cet engagement sera appuyé par un second investissement de 2,2 milliards de dollars sur les quatre prochaines années.

Par ailleurs, la nouvelle économie exige une modernisation de l'infrastructure numérique et électronique.

Les appels interrompus sur téléphone cellulaire restent un problème, et ce, même si mon gouvernement a investi, dans son premier mandat, 170 millions supplémentaires dans le réseau mobile de quatrième génération de SaskTel.

Pour l'année budgétaire en cours, 100 millions de dollars de plus sont prévus pour augmenter la connectivité du réseau et ainsi répondre à la demande croissante.

En outre, pour les trois prochaines années, mon gouvernement prévoit un investissement supplémentaire de 75 millions de dollars dans les technologies sans fil de prochaine génération.

Le ministre responsable a reçu comme consigne de faire de SaskTel sa priorité numéro un.

Ces trois dernières années, mon gouvernement a investi 273 millions de dollars dans l'innovation.

Ces investissements alimenteront notre croissance économique pour de nombreuses années à venir.

Les familles d'éleveurs et de producteurs agricoles constituent la base économique de notre province.

Mon gouvernement est fier d'avoir annoncé les trois plus importants budgets agricoles de l'histoire de la Saskatchewan.

En ce qui concerne la gestion du risque et le redressement après un sinistre, les familles agricoles peuvent compter, aujourd'hui comme toujours, sur mon gouvernement pour leur prêter main forte.

Cela dit, rappelons qu'en Saskatchewan, toute croissance économique soutenue passe par une pleine participation des Premières nations et des Métis.

C'est pourquoi mon gouvernement a eu l'honneur de signer, en mai dernier, une entente historique par laquelle a été constitué un groupe de travail mixte sur l'amélioration des résultats dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Au moyen de ce groupe de travail, mon gouvernement entend permettre à un nombre accru de jeunes des Premières nations et de jeunes Métis d'intégrer la population active en décrochant un emploi.

Depuis 2007, mon gouvernement a adopté de nouvelles mesures législatives afin d'améliorer l'équité sur le marché du travail et de mieux équilibrer les intérêts des travailleurs et ceux des employeurs.

Mon gouvernement continuera de veiller à ce que le marché du travail saskatchewanais reste fondé sur les piliers que sont l'équité, la compétitivité des salaires et des avantages sociaux, la croissance économique et la responsabilisation de tous les intervenants.

Même si aucune nouvelle loi en matière de travail ne sera adoptée lors de la présente session, mon gouvernement continuera de prêter l'oreille à tous les intervenants – syndicats, employés, employeurs et population – afin que tous ensemble, nous puissions travailler à l'atteinte de ces objectifs.

POUVOIR D'ACHAT

Lors des dernières élections en Saskatchewan, la question du pouvoir d'achat a occupé l'avant-scène, et ce, à juste titre.

Nombre d'idées, dont certaines contradictoires, ont été débattues et évaluées.

Mon gouvernement continuera d'écouter, d'apprendre et de répondre par des mesures concrètes.

En effet, il étudiera toutes les idées qui lui seront soumises, y compris celles de la loyale Opposition de Sa Majesté.

La Saskatchewan étant en pleine croissance, le logement abordable est devenu une question majeure.

La solution à ce problème peut se trouver du côté des partenariats entre gouvernements, municipalités, constructeurs et organismes communautaires.

Mon gouvernement adoptera une loi prolongeant le délai d'avis d'augmentation de loyer de six mois à un an.

Cette nouvelle mesure s'appliquera aux propriétaires qui choisissent de ne pas participer à la nouvelle initiative lancée par la Saskatchewan Rental Housing Industry Association pour venir en aide aux locataires.

Mon gouvernement continue de réaliser des progrès grâce au **plan d'aide au logement Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Housing Plan)**.

Avec ce plan, nous sommes en bonne voie de réaliser notre objectif qui est de créer, sur cinq ans, 4 600 nouvelles unités de logement pour nouveaux propriétaires.

Mon gouvernement tirera profit de ce plan en étudiant la possibilité d'introduire des mesures fiscales favorisant la croissance par la construction de logements abordables plus nombreux encore.

Le 1^{er} janvier 2012, des mesures d'amélioration du **Programme des appartements accessoires (Secondary Suite Program)** entreront en vigueur.

Ces nouvelles mesures visent à stimuler une participation accrue au Programme et à agrandir le parc de logements abordables.

Au total, deux millions de dollars seront alloués à la création de 70 à 100 appartements accessoires.

De plus, mon gouvernement introduira le **Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation en Saskatchewan (Saskatchewan First-Time Homebuyers Tax Credit)**.

À partir du 1^{er} janvier 2012, cette nouvelle mesure incitative permettra à tous les acheteurs d'une première habitation de se prévaloir de 10 000 \$ en crédit d'impôt non remboursable et d'économiser ainsi 1 100 \$.

Les personnes atteintes d'une déficience qui souhaitent acquérir un domicile plus accessible auront également droit à ce crédit d'impôt.

Ce crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation représente une nouvelle étape dans le plan visant à faciliter l'accès aux logements abordables.

Il s'agit d'une mesure responsable dont le but est d'aider les locataires à acquérir une propriété à un prix plus raisonnable, ce qui permettra d'augmenter le nombre de propriétaires en Saskatchewan et, par conséquent, d'accroître la disponibilité des logements à loyer.

Mon gouvernement est d'avis que le meilleur moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des familles saskatchewanaises consiste à augmenter leur revenu disponible.

Ces quatre dernières années, tous les groupes de la société ont profité d'importants allègements de leur fardeau fiscal : propriétaires, petits entrepreneurs, agriculteurs, familles et particuliers.

Au cours des prochaines années, mon gouvernement préservera ce régime d'imposition avantageux afin de maintenir notre avantage concurrentiel sur les autres provinces et territoires.

La première promesse que mon gouvernement s'est empressé de tenir, au lendemain des élections générales cet automne, a été une réduction d'impôt pour améliorer le pouvoir d'achat des familles.

Depuis le 15 novembre, l'exemption de la taxe de vente provinciale sur les vêtements pour enfants, qui visait les 14 ans et moins, s'applique à tous les moins de 18 ans.

Toujours afin d'aider les parents à pourvoir aux besoins de leurs enfants, mon gouvernement leur accordera le droit aux **Allocations pour les familles actives (Active Families Benefit)** pour tous les enfants de moins de 18 ans.

Après des décennies d'exode des jeunes travailleurs, la Saskatchewan voit de plus en plus de jeunes gens rester dans la province.

Il y a quatre ans, mon gouvernement a lancé le programme le plus ambitieux de recrutement et de rétention des jeunes, au Canada.

Le **Programme de rétention des diplômés (Graduate Retention Program)** prévoit un remboursement des droits de scolarité pouvant atteindre 20 000 \$ pour les diplômés du niveau postsecondaire qui restent travailler en Saskatchewan.

Ce programme s'est avéré une brillante réussite : à ce jour, près de 50 000 certificats du Programme ont été délivrés et plus de 53 millions de dollars ont été remis aux diplômés.

Le Programme de rétention des diplômés sera maintenu durant les prochaines années.

Ces quatre dernières années ont vu le gouvernement provincial investir une somme record – plus de 2,8 milliards de dollars – dans son système d'éducation postsecondaire.

Mon gouvernement reconnaît, en outre, que les étudiants et leurs familles ont besoin d'une aide directe afin d'alléger les coûts de l'éducation supérieure.

C'est pourquoi mon gouvernement lancera le programme de **Bourses d'études Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Scholarship)** au cours de la présente session.

Dès l'année prochaine, chaque nouveau diplômé d'une école secondaire en Saskatchewan sera admissible à un crédit de 2 000 \$ sur les droits de scolarité dans un établissement postsecondaire, à raison de 500 \$ par année pour un maximum de quatre ans.

De plus, le nouveau programme de **Subventions pour épargne-études Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Grant for Education Savings)** aidera les parents à économiser pour les études de leurs enfants.

En vertu de ce nouveau programme, la province majorera de 10 p. 100 les sommes versées au régime enregistré d'épargne-études (REEE) d'un enfant, jusqu'à concurrence de 250 \$ par année.

Cette contribution viendra s'ajouter aux 20 p. 100 des actuelles subventions fédérales.

Mon gouvernement met en œuvre ces deux mesures pour réaliser sa vision d'une main-d'œuvre hautement scolarisée.

Par conséquent, la Saskatchewan est maintenant devenue le meilleur endroit au Canada où épargner pour l'éducation de ses enfants, où étudier et où vivre et travailler, une fois le diplôme obtenu.

De nos jours, un Saskatchewanais sur sept a plus de 65 ans.

Pendant trop longtemps, nos établissements de soins de longue durée pour les aînés, sont demeurés en triste état.

Aujourd'hui, mon gouvernement réitère son engagement de construire 13 nouveaux centres de soins de longue durée sous un nouveau régime de financement.

Cette formule prévoit que le gouvernement provincial assumera 80 p. 100 du coût de ces nouveaux établissements afin d'alléger le fardeau des communautés.

Ces quatre dernières années, mon gouvernement est venu en aide aux aînés à faible revenu en apportant des améliorations substantielles au **Régime de revenu pour les aînés (Seniors Income Plan)**. Nous avons, pour cela, plus que doublé le montant maximal des prestations du régime.

Ces améliorations ont, en outre, fait doubler le nombre d'aînés admissibles.

Enfin, ce régime assure, en matière de santé, une protection additionnelle à un nombre accru de personnes âgées.

Mon gouvernement ira plus loin encore dans le soutien des aînés : les quatre prochaines années verront une nouvelle hausse des prestations du Régime de revenu pour les aînés, dépassant 40 p. 100.

D'ici 2015, ces prestations auront triplé par rapport à 2007.

Mon gouvernement est conscient que de nombreux aînés ne bénéficient d'aucun revenu en dehors des prestations fédérales et provinciales.

C'est pourquoi il va introduire un nouveau **régime de prestations pour foyers de soins personnels des aînés (Seniors Personal Care Home Benefit)**.

Ces prestations couvriront l'écart entre le revenu mensuel d'un aîné et le coût de son hébergement en foyer de soins personnels, et ce, jusqu'à concurrence de 1 800 \$ en 2012, maximum qui passera à 2 000 \$ d'ici 2015.

Au total, la hausse des prestations annuelles aux aînés dépassera 3 000 \$ en 2012, et 4 000 \$ d'ici 2015.

QUALITÉ DE VIE

Les Saskatchewanais jouissent d'un sentiment d'appartenance communautaire et d'une qualité de vie tout simplement inégalés au Canada.

Nos ressources naturelles, notre environnement parfaitement préservé, nos gens et nos communautés font de la Saskatchewan le meilleur endroit au Canada où vivre, travailler et élever une famille.

Toutefois, puisqu'il ne faut jamais se reposer sur ses lauriers, mon gouvernement va tout mettre en œuvre pour améliorer encore la qualité de vie en Saskatchewan.

Cet engagement concerne nos enfants avant tout.

Ces quatre dernières années ont vu des investissements records dans l'éducation, de la maternelle à la 12^e année, tant sur le plan des immobilisations que sur celui des dépenses de fonctionnement.

Ce sont plus de 3 400 places en garderie et 115 programmes de prématernelle qui ont été créés.

Au cours des quatre prochaines années, s'ajouteront encore 2 000 nouvelles places en garderie.

L'un des grands principes de la vision de mon gouvernement veut que la Saskatchewan reste également le meilleur endroit où vivre pour les personnes atteintes d'une déficience.

Par conséquent, cela veut dire qu'on y trouvera les meilleurs services et soutiens, le plus grand nombre de possibilités et le plus grand souci de la dignité humaine.

Le travail en ce sens a commencé en 2009, avec la mise en place du **Programme de revenu assuré pour personnes handicapées en Saskatchewan (Saskatchewan Assured Income for Disability program)**.

Aujourd'hui, ce programme aide quelque 3 000 Saskatchewanais qui vivent dans un établissement de soins.

Au cours de la présente session, mon gouvernement procédera à d'importants ajouts au Programme.

Jusqu'à 7 000 personnes, vivant hors du réseau de soins en établissement, pourront désormais bénéficier de prestations directes.

De plus, les quatre prochaines années verront les prestations mensuelles majorées de 100 \$ pour une personne vivant en établissement, de 350 \$ pour un bénéficiaire célibataire hors établissement et de 400 \$ pour un couple.

Mon gouvernement réitère son engagement à l'égard du programme pour l'enfance et la jeunesse qu'il a introduit dans son dernier budget.

Cette initiative bien accueillie fonctionne selon une formule interministérielle et s'attaque aux problèmes auxquels les enfants et familles à risque sont souvent confrontés.

Le programme pour l'enfance et la jeunesse vise, entre autres, l'amélioration des services.

Mon gouvernement injectera 4 millions de dollars additionnels dans l'amélioration des services aux personnes et aux familles touchées par l'autisme.

On a souvent l'impression que les troubles du spectre autistique touchent les enfants seulement.

Or, il importe de se rappeler que l'autisme n'est pas un trouble qui passe avec l'enfance.

Outre les mesures visant à renforcer le soutien aux enfants et aux familles, mon gouvernement va donc collaborer avec les organismes communautaires pour concevoir et mettre en place de meilleurs programmes et services destinés aux adultes atteints d'autisme.

Des services comme la formation en milieu de travail et le développement des aptitudes en dynamique de la vie peuvent permettre à ces adultes de contribuer de façon significative à la croissance de la Saskatchewan.

Dans la vision de mon gouvernement, les longs délais n'ont pas leur place dans le réseau de la santé, d'où la nécessité de réduire substantiellement les listes d'attente pour les interventions chirurgicales.

L'Initiative pour les soins chirurgicaux de la Saskatchewan (Saskatchewan Surgical Initiative) est en passe de concrétiser cette vision.

En effet, le nombre de patients en attente d'une chirurgie a diminué d'environ 19 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Le temps maximal d'attente pour une opération est de 18 mois dans 99 p. 100 des cas, de 12 mois dans 96 p. 100 des cas et de 6 mois dans 87 p. 100 des cas.

Mon gouvernement continuera de consacrer énergie et ressources à la réalisation, d'ici 2014, du but qu'il a annoncé en ces termes : aucun patient en chirurgie n'aura à attendre plus de trois mois.

À ce jour, nous avons fait les trois quarts du chemin vers cet objectif, puisque 76 p. 100 des interventions chirurgicales sont pratiquées dans un délai de trois mois.

L'amélioration des soins de santé en milieu rural est une autre grande priorité du programme renouvelé de mon gouvernement.

Bientôt, les nouveaux médecins, les nouveaux infirmiers et infirmières, ainsi que le nouveau personnel infirmier praticien bénéficieront d'une remise de leur dette étudiante s'ils s'engagent pour cinq ans à pratiquer en régions rurales ou éloignées. Cette remise pourra atteindre 120 000 \$ pour les médecins et 20 000 \$ pour le personnel infirmier.

Une nouvelle liste de 20 médecins suppléants sera établie pour prêter main-forte aux médecins des régions rurales.

D'ici quatre ans, 20 places additionnelles seront créées dans les programmes de formation pour les infirmières et infirmiers praticiens, soit une hausse de 67 p. 100 par rapport aux 30 places disponibles actuellement.

Le projet d'implanter en Saskatchewan le service de transport d'urgence par hélicoptère des victimes de traumatismes de la **Shock Trauma Air Rescue Society** sera bientôt réalisé.

Ce service améliorera la capacité d'intervention d'urgence en complétant les services d'ambulances routiers de la province.

Par ailleurs, mon gouvernement s'apprête à réaliser deux engagements qu'il a pris quant à l'amélioration de la qualité de vie des diabétiques.

L'insuline à action prolongée, auparavant dans la liste des médicaments d'exception, sera désormais intégrée au Formulaire des médicaments.

De plus, le **Programme des pompes à insuline pour les enfants (Children's Insulin Pump Program)**, initialement limité aux 17 ans et moins, sera maintenant offert jusqu'à l'âge de 25 ans.

Dans la vision de mon gouvernement, les citoyens doivent se sentir en sécurité dans leur collectivité.

Ces quatre dernières années, mon gouvernement a traduit sa vision par le recrutement de 120 agents de police supplémentaires, comme promis.

Il a également financé la **banque de données de gangs de l'Ouest canadien (Western Canadian Gang Database)** et créé **l'Unité antidrogue et antigang pour le Nord (Northern Drug and Gang Unit)**.

D'autres mesures d'envergure seront adoptées pour s'attaquer aux causes fondamentales du crime.

Mon gouvernement consacrera des fonds additionnels au **Partenariat de mobilisation communautaire de Prince Albert (Prince Albert Community Mobilization Partnership)**, le premier partenariat de ce genre au Canada, qui s'est d'ailleurs avéré un succès remarquable.

Ce programme met l'accent sur l'intervention précoce et la prévention.

De plus, mon gouvernement renforcera le suivi des anciens contrevenants qui présentent un risque élevé de récidive.

Dix nouveaux policiers seront embauchés à cette fin.

Seront également embauchés des procureurs et du personnel de soutien supplémentaires.

Dans un autre ordre d'idées, rappelons que les parcs provinciaux de la Saskatchewan jouent un rôle crucial dans la conservation et le tourisme et génèrent des retombées économiques positives dans les communautés avoisinantes.

Depuis 2007, le nombre de visites dans les parcs a augmenté de 10 p. 100.

Plus de 33 millions de dollars ont été investis dans des projets d'immobilisations visant les parcs provinciaux au cours des quatre dernières années.

Nous allons poursuivre sur cette lancée avec une enveloppe supplémentaire de 10 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration des parcs de la Saskatchewan.

Étant donné le nombre croissant de familles qui décident de rester en Saskatchewan, on note un regain d'intérêt pour les programmes locaux de sport mineur.

Dans bien des localités de la Saskatchewan, la patinoire est le carrefour des activités hivernales, un élément indispensable à la qualité de vie des résidents.

Aussi, pour aider les municipalités à assumer les coûts de fonctionnement des patinoires locales, mon gouvernement leur offrira une nouvelle **subvention pour les patinoires communautaires (Community Rinks Affordability Grant)**.

Des subventions annuelles de 2 500 \$ seront versées pour aider à financer le fonctionnement de quelque 750 surfaces de glace intérieures, municipales, de la Saskatchewan.

PROGRAMME LÉGISLATIF

De nombreuses familles ont exprimé leur désaccord avec le fait que l'année scolaire commence avant la fin de semaine prolongée de la fête du Travail, célébrée au début septembre.

En outre, la population souhaite une certaine uniformité, dans la province quant à la date du début de l'année scolaire.

Pour répondre aux vœux des citoyens, mon gouvernement promulguera des mesures législatives afin que l'année scolaire commence à la même date, après la fête du Travail, partout dans la province.

Le monde de l'enseignement et les membres des conseils scolaires seront consultés sur tous les aspects ayant trait à l'application efficace de ces nouvelles mesures.

Le nombre d'heures d'enseignement sera conservé, tout comme dans les divisions scolaires qui ont déjà pris cette mesure.

Durant la présente session, mon gouvernement présentera de nouvelles dispositions législatives aux fins suivantes :

- * renforcer l'exécution des ordonnances alimentaires;
- * imposer des sanctions plus sévères pour défaut de paiement d'une amende;
- * augmenter les pouvoirs des agents de correction pour tout ce qui concerne les stupéfiants, les gangs et les autres activités illicites dans nos établissements correctionnels;
- * définir plus clairement les pouvoirs et les responsabilités du protecteur des enfants (Children's Advocate);
- * se doter de lois sur l'attribution de grades postsecondaires qui élargissent les possibilités de nos étudiants tout en préservant la tradition d'excellence rattachée aux diplômes délivrés en Saskatchewan;
- * rationaliser le processus d'enregistrement des entreprises dans les trois provinces de l'Ouest, conformément à l'entente commerciale relative au Partenariat du nouvel Ouest (New West Partnership Trade Agreement);

-
- * veiller à éliminer tout chevauchement entre les campagnes électorales provinciales et fédérales.

LA SASKATCHEWAN, SA VISION DU MONDE

Il y a quelques semaines, les Nations Unies annonçaient que la population mondiale venait d'atteindre sept milliards de personnes.

Et dans 12 à 14 ans seulement, nous serons huit milliards sur cette planète.

Ce sont les pays les plus démunis qui connaîtront la majorité de cette croissance démographique.

Bon nombre des meilleurs analystes internationaux affirment qu'il nous faudra une seconde « révolution verte » pour maintenir la production alimentaire par habitant à son niveau actuel.

Pour aider à nourrir la planète, en misant sur nos avantages naturels, mon gouvernement a offert son appui financier à l'Université de la Saskatchewan pour le lancement à venir d'un **institut mondial pour la sécurité alimentaire (Global Institute for Food Security)**.

Mon gouvernement croit, en effet, que notre province est parfaitement bien placée pour jouer un rôle majeur dans la découverte de solutions au fléau de la faim dans le monde.

Il croit que la Saskatchewan peut apporter des réponses dans un monde où la sécurité alimentaire et énergétique est un enjeu vital.

Responsabilité financière

Il y a quatre semaines, le mandat de mon gouvernement qui est de continuer à faire progresser la Saskatchewan, a été renouvelé.

Aujourd'hui, tous les gouvernements du monde doivent composer avec les lourdes conséquences des dépenses inconsidérées, du déficit et de la dette qui s'ensuivent.

Il n'est donc pas surprenant que, dans sa sagesse, la population de notre belle et grande province, ait confié à mon gouvernement un mandat assorti d'une sévère mise en garde :

Vivons selon nos moyens.

La Saskatchewan jouit aujourd'hui d'un avantage colossal :

Des budgets équilibrés; une dette réduite; des paiements d'intérêts à la baisse; une économie en croissance.

Les Saskatchewanais ont dit ceci à mon gouvernement :
« Conservez cet avantage. »

Ce message, mon gouvernement l'a bien compris.

Il préservera l'équilibre du budget.

Il protégera la solidité de l'économie.

Il fonctionnera dans la limite de ses moyens.

Et avec lui, la Saskatchewan continuera d'aller de l'avant.

Aujourd'hui, la Saskatchewan doit relever de nouveaux défis : les défis de la croissance.

Dans les mois qui viennent, mon gouvernement se dotera de nouveaux moyens pour s'assurer que nos députés consultent tous les Saskatchewanais en ce qui concerne ces défis.

ANNIVERSAIRES EN 2012

Enfin, l'année 2012 sera celle du jubilé de diamant de Sa Majesté, ainsi que celle des célébrations qui souligneront le centenaire du bâtiment dans lequel nous nous trouvons.

Ces événements témoignent de l'importance de notre monarchie constitutionnelle et de la richesse de notre histoire.

CONCLUSION

Il y a quatre semaines aujourd'hui, 58 femmes et hommes, venus des quatre coins de la province et représentant sa diversité et tous ses milieux sociaux, se sont vu confier un siège dans la présente Assemblée.

Je vous demande de vous souvenir chaque jour que ce siège de député – bien que mérité et durement gagné – ne vous est confié que pour le temps d'un mandat.

Ce droit démocratique a été obtenu par le sang versé de nos soldats et la sueur de nos pionniers.

Il est maintenu par les femmes et les hommes qui œuvrent dans l'ensemble de notre grande province.

Cet héritage vous est transmis pour que vous le conserviez, car c'est le bien des générations à venir.

En gardant toujours cela à l'esprit lors de vos délibérations, je sais que vous vous montrerez dignes de la haute responsabilité qui vient de vous être confiée.

Au cours de cette session, nous vous présenterons le budget des dépenses pour le nouvel exercice débutant le 1^{er} avril 2012.

Les comptes publics pour l'exercice en cours seront aussi déposés.

Je cède maintenant la place à la session, sachant que vous vous acquitterez parfaitement de vos tâches et de vos responsabilités.

Puisse la divine Providence continuer de guider cette Assemblée dans toutes ses délibérations et bénir notre province – le joyau des provinces du meilleur pays au monde.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan.

Que Dieu bénisse le Canada.

Et que Dieu protège la Reine.

